



ASIE/INDE – Un catholique dalit nommé Vice-premier Ministre du nouvel Etat de Telangana

Secunderabad (Agence Fides) – Le médecin catholique Thatikonda Rajaiah a été nommé vice-premier ministre du nouvel Etat indien de Telangana, récemment institué par le gouvernement de l'Union indienne. Ainsi que cela a été indiqué à Fides, les Evêques du Conseil épiscopal de l'Andra Pradesh – territoire duquel a été tiré la majeure partie de celui du Telangana – lui ont envoyé un télégramme de félicitations, lui souhaitant bon travail et lui promettant leur soutien dans la prière. Provenant d'une communauté catholique dalit, Thatikonda Rajaiah, qui est également Ministre de la Santé et de l'Education, a été éduqué au sein de la mission catholique de Telangana, confiée aux missionnaires de l'Institut pontifical des Missions étrangères (IPME/PIME). Thatikonda Rajaiah a démontré, dans son engagement politique une grande attention envers les problèmes sociaux, les marginalisés et les minorités religieuses.

A cette occasion, le Conseil des Evêques a envoyé un Mémorandum au gouvernement du nouvel Etat. Dans le document, envoyé à Fides, il est rappelé que « l'Eglise au Telangana, même si elle constitue une minorité, contribue à hauteur de 25% à la fourniture des services sociaux dans le domaine de l'instruction, de la santé et d'autres services destinés en particulier aux strates les plus pauvres et les plus faibles de la société locale ». Le Mémorandum demande de mettre un terme aux discriminations que subissent les chrétiens dalits – sur la base de l'Ordre présidentiel de 1950 –, de continuer à subventionner les institutions éducatives gérées par l'Eglise, de mettre fin à l'interdiction faite de « propager sa propre religion, en garantissant la liberté de religion » et de prévenir par tous les moyens la violence intercommunautaire. Les Evêques invitent en outre l'exécutif du nouvel Etat à soutenir économiquement les efforts de l'Eglise en ce qui concerne la fourniture d'infrastructures aux malades, aux enfants des rues, aux sans abri, aux chômeurs, aux handicapés, aux toxicomanes et à se montrer attentif à la pastorale des prisons, aux droits des enfants et à l'émancipation des femmes. (PA) (Agence Fides 20/06/2014)